



[www.acrplus.org](http://www.acrplus.org)

ASSOCIATION  
OF CITIES  
AND REGIONS  
FOR RECYCLING  
AND SUSTAINABLE

# RAPPORT D'ACTIVITES

## ACR+ 2012

ACTIVITES DE L'ACR+  
JANVIER - DECEMBRE 2012



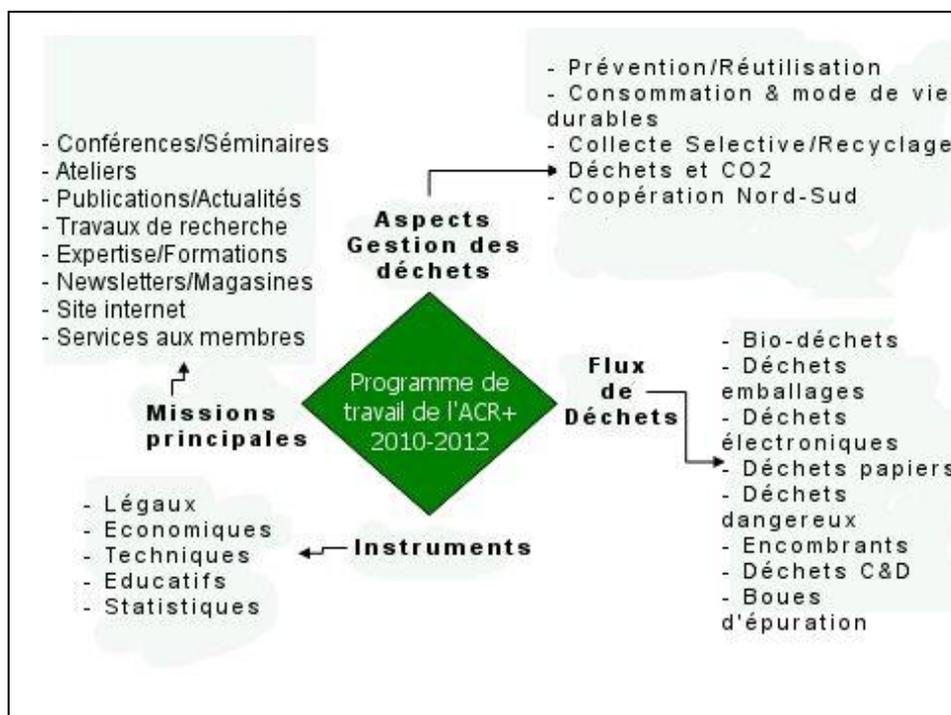
# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Prévention de déchets</b>	<b>4</b>
1.1. La semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)	
1.2. Base de données sur les références quantitatives (benchmarks) pour la prévention des déchets	
1.3. Indicateurs et méthodologie de suivi de la prévention	
1.4. Le Projet Interreg IVC: Prewaste	
1.5. Le projet LIFE+ Green Commerce	
1.6. Retail Forum	
<b>2. La collecte et le traitement des déchets</b>	<b>7</b>
2.1. L'observatoire européen des performances du recyclage des déchets municipaux	
2.2. Recherche sur les bonnes pratiques en matière de recyclage du verre	
2.3. Regions for Recycling (R4R)	
2.4. La formation TAIEX (Commission européenne)	
<b>3. Les instruments économiques et juridiques</b>	<b>9</b>
3.1. ACR+ EPR Club	
<b>4. Le réseau EURO-MED</b>	<b>10</b>
4.1. Le projet GODEM	
4.2. Le projet Horizon 2020	
<b>5. Services permanents aux membres de l'ACR+ et communication</b>	<b>12</b>
5.1. Communication et networking	
5.2. 7e Conférence européenne sur les villes durables	

## Introduction

Ce rapport d'activités retrace les actions de l'ACR+ de janvier à décembre 2012.

Ce document a pour but de résumer les activités de l'ACR+ en 2012, organisées autour de l'axe suivant:



Les activités de l'ACR+ ont été focalisées sur six thèmes principaux :

1. La prévention de déchets
2. La collecte et le traitement des déchets
3. Les instruments juridiques et économiques
4. Le réseau EURO-MED
5. Services aux membres

## 1. Prévention de déchets

Situé au sommet de la hiérarchie des déchets promue par la Directive Cadre des déchets, le concept de prévention (ou réduction) des déchets se doit maintenant d'être mis en œuvre dans les actions et les politiques entreprises aux niveaux régional et local. La communication reste un instrument central en matière de prévention des déchets. Néanmoins, il est aussi nécessaire de considérer les questions des objectifs, des indicateurs et des outils de suivi de la prévention des déchets afin de réellement intégrer ce concept lors de la mise en place des plans de gestion des déchets et de leur cadre juridique. L'objectif est ici de construire des stratégies de prévention comprenant des mesures concrètes et d'opérer un suivi de leurs impacts. Les actions à venir de l'ACR+ dans ce domaine sont directement inspirées de cet objectif.

### 1.4. La semaine européenne de la réduction des déchets (SERD)



L'ACR+ a reçu mission, via un projet LIFE+, de développer le concept et d'organiser la SERD en 2011 pour la troisième année consécutive. Ce projet, en coopération avec l'ADEME (Agence française de l'environnement) et certains membres de l'ACR+ (en particulier l'ARC, LIPOR et l'IBGE) recouvre un grand nombre de tâches. L'ACR+ a assumé notamment le rôle de secrétariat technique de la SERD, se chargeant, entre autres, de fournir un soutien aux organisateurs de la Semaine, de communiquer autour du projet, de la mise à jour du site internet, de la validation de certaines actions en Europe et de l'organisation des trophées européens de la prévention des déchets qui récompensent les meilleures actions de la SERD.

L'ACR+ a poursuivi ses efforts de promotion intensive du projet en 2012, afin que tous les pays et régions de l'Union européenne y participent, et que la visibilité des actions et des participants soit améliorée. Le principal but que l'ACR+ cherchait à atteindre était la pérennisation de la SERD : il est important d'étudier les moyens de rendre ce projet « durable » (c.à.d. assurer sa reconduction à l'avenir) ainsi que les nouvelles possibilités de financement de la Commission européenne.

En effet, ce projet constitue non seulement un moyen d'attirer pendant une semaine l'attention du grand public et de divers autres participants sur la prévention des déchets, mais sert aussi de levier pour l'émergence d'une réelle communauté d'acteurs inscrits dans le domaine de la prévention des déchets ainsi que pour l'échange d'informations relatives à la prévention des déchets à travers la diffusion de bonnes pratiques, d'outils de communications, de données, etc.



Dans cette optique, la SERD vient en soutien à la mise en œuvre de la Directive cadre relative aux déchets 2008/98, qui place la prévention des déchets en première position de la hiérarchie de gestion des déchets et qui vise à encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques en matière de prévention des déchets (art. 29, 5).

La conférence finale du projet LIFE + et l'Awards Ceremony de la SERD ont eu lieu à Paris, les 19-20 Juin 2012.

En Juin 2012, l'ACR + a publié le guide de bonnes pratiques de la SERD sur la réduction des déchets, sur base du succès des actions de sensibilisation mises en œuvre au cours des trois éditions du projet LIFE +.

En 2012, la SERD a eu lieu du **17 au 25 Novembre 2012**. 36 autorités publiques dans **22 pays** ont organisé la SERD 2012, sous la coordination générale du Secrétariat de la SERD représenté par l'ACR +.

- Pour plus d'informations, consultez le site internet du projet : [www.ewwr.eu](http://www.ewwr.eu)
- Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet ([pmn@acrplus.org](mailto:pmn@acrplus.org))

## 1.2. Base de données sur les références quantitatives (benchmarks) pour la prévention des déchets

La base de données de l'ACR+ (mise en ligne au début de 2011) rassemble des études de cas sur les aspects quantitatifs de la prévention des déchets. Elle sera continuellement mise à jour à chaque nouvelle étude de cas supplémentaires et dès que les cotisations seront versées. Cette base de données est disponible pour les membres de l'ACR+ uniquement, dans la partie du site internet de l'ACR+ dédiée aux membres. Elle constituera un instrument utile pour les membres, qui pourront s'en inspirer afin de mettre en place de nouvelles actions dans ce domaine ou d'évaluer leur propre potentiel.

- Pour plus d'information : [www.acrplus.org/Database\\_quantitative\\_benchmarks](http://www.acrplus.org/Database_quantitative_benchmarks)

## 1.5. Indicateurs et méthodologie de suivi de la prévention

L'ACR+ a poursuivi ses efforts visant à la mise au point d'outils techniques pour déterminer des objectifs de prévention et d'assurer le suivi des politiques. Comme en 2011, ces efforts se sont réalisés principalement dans le cadre de deux projets européens importants (et complémentaires) : Miniwaste et Pre-waste, projets dans lesquels l'ACR+ est un partenaire.



### Le projet LIFE+: Miniwaste

Dans le cadre du projet Miniwaste (élaboration d'un outil de gestion de la réduction des déchets et actions de démonstration en matière de réduction des déchets organiques dans les pays européens, 2010-2012) piloté par Rennes-Métropole (France). Les résultats du projet ont été présentés lors de la **Conférence internationale Miniwaste pour la prévention des déchets**

**organiques, à Rennes, les 20-21 Novembre 2012**, avec un accent particulier sur un inventaire de bonnes pratiques pour la prévention des bio-déchets, les actions de démonstration dans les villes partenaires, l'élaboration de protocoles sur l'évaluation quantitative et qualitative de compostage et le développement d'un outil informatisé pour la préparation et le suivi des politiques et actions de la prévention des bio-déchets organiques.

Outre la publication d'un inventaire des bonnes pratiques pour la prévention des bio-déchets en Février 2011, l'ACR+ a également joué un rôle important en termes de promotion des activités du projet et de la diffusion des résultats, principalement via le site internet et la newsletter consacrée aux projets. Elle a également apporté sa contribution à l'élaboration des protocoles Miniwaste et l'outil informatique.

- Pour plus d'informations, consultez le site internet du projet : [www.miniwaste.eu](http://www.miniwaste.eu)
- Personne de contact à l'ACR+ : Philippe Micheaux Naudet ([pmn@acrplus.org](mailto:pmn@acrplus.org))

## 1.4. Le Projet Interreg IVC: Prewaste



Le projet Interreg IVC « Pre-waste », piloté par la Région de Marche (Italie), est quant à lui focalisé sur l'amélioration de l'efficacité des politiques régionales et locales. Il a pour objectifs :

- De définir une méthodologie commune des politiques régionales de prévention des déchets ;
- De réaliser des échanges de bonnes pratiques ;
- D'évaluer l'efficacité des actions en matière de prévention des déchets et d'effectuer un suivi de celles-ci ;
- De diffuser les expériences et savoirs acquis

Entre 2011 et 2012, **50 fiches de synthèse sur les meilleures pratiques** de prévention des déchets ont été publiées sur le site internet de Pre-waste. Des études de faisabilité sur les actions de la prévention des déchets et des outils de suivi élaborés par les villes et régions partenaires de Prewaste ont été présentées à la **Conférence Internationale Pre-**

## waste sur la prévention des déchets, à Bruxelles (7 Novembre 2012).

- Pour plus d'informations, consultez le site internet du projet : [www.prewaste.eu](http://www.prewaste.eu)
- Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet ([pnm@acrplus.org](mailto:pnm@acrplus.org))

### 1.5. Le projet LIFE+ Green Commerce



La consommation/distribution durable est directement liée à la prévention des déchets. Depuis quelques années maintenant, l'ACR + a développé son expertise dans le domaine de la promotion de nouvelles habitudes de consommation et des changements de comportement pour une consommation/distribution plus responsable.

L'ACR+ est associée comme partenaire à un projet Life+ piloté par la Communauté autonome de Valence (Espagne) sur le sujet du « Green Commerce ». Ce projet vise à mobiliser le secteur du commerce sur des objectifs environnementaux en mettant une série d'outils à disposition et à aboutir à la création d'un code de conduite et d'un label européen pour le Green Commerce.

En 2011, l'ACR+ a continué à publier une newsletter et s'est chargée de la gestion d'un blog européen qui rassemble les résultats issus du projet, ainsi que des informations générales sur le sujet.



L'ACR + a également soutenu la région de Valence dans l'organisation de la **conférence finale du Green Commerce, qui a eu lieu le 19 Septembre 2012 à Bruxelles**, en partenariat avec la Chambre de Commerce de Bruxelles. La conférence avait pour but de fournir une plate-forme d'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques pour un secteur de la distribution plus durable dans les villes européennes et la mise en réseau avec des personnes clés travaillant dans des petits commerce durables, dynamiques et prospères en zone urbaine. Les participants ont en outre eu l'occasion de découvrir l'outil d'évaluation et les exigences du label Green Commerce. Les expériences et les évaluations données ainsi que la discussion qui s'est tenue a attiré un vif intérêt dans le public et s'en est suivi un débat animé et ouvert sur le potentiel, les avantages, les inconvénients et les perspectives futures du processus de reconnaissance du Green Commerce et les options possibles pour atteindre l'objectif d'amélioration de l'impact environnemental dans le secteur de la distribution. Vous pouvez télécharger les présentations sur le site web : [www.acrplus.org](http://www.acrplus.org).

Les principales réalisations du projet (ES / FR) sont les suivantes:

- [Environmental self-assessment tool for small shops](#)
- Methodology and requirements for the greening of small shops
- [Guide "Green Commerce": Commitment to minimise the environmental impact of retailers](#)
- Vidéo disponible sur [www.lifeplusgreencommerce.eu](http://www.lifeplusgreencommerce.eu)

Le projet Green Commerce a pris fin le 30 Septembre 2012.

- Plus d'informations sur [www.lifeplusgreencommerce.eu](http://www.lifeplusgreencommerce.eu) et [www.acrplus.org/seminar\\_green\\_commerce](http://www.acrplus.org/seminar_green_commerce)

### 1.6. Retail Forum

En tant que partie prenante représentative, l'ACR+ est membre du Forum européen sur le Commerce de Détail et en suit le travail. Le Forum est co-présidé par la Commission européenne et le secteur de la distribution.

- Plus d'informations sur [ec.europa.eu/environment/industry/retail/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/industry/retail/index_en.htm)

## 2. La collecte et le traitement des déchets

Dans les dernières années, on a vu plusieurs développements dans le sens d'une société européenne de recyclage, et la croissance continue. En 2012, l'ACR+ a intensifié ses efforts d'analyse, de comparaison et de promotion des bonnes pratiques en matière de collecte sélective, de techniques alternatives de traitement, des mécanismes de financement et d'optimisation des coûts, ainsi que sur des questions propres à certains flux de déchets (DEEE, verre, déchets organiques, boues, encombrants, etc.).

### 2.1. L'observatoire européen des performances du recyclage des déchets municipaux



La collecte de données quantitatives concernant la gestion des déchets au niveau des villes et régions d'Europe, et plus spécialement les liens de causalités entre les performances et les bonnes pratiques et techniques en matière de gestion des déchets, a toujours constitué une des bases de l'activité de l'ACR+.

Le sujet est complexe mais la problématique des objectifs chiffrés de recyclage connaît un regain d'intérêt, notamment depuis la nouvelle directive cadre 98/2008/EC et son obligation d'atteindre 50% de recyclage des déchets municipaux en 2020.

L'ACR+ a donc décidé de mettre en place un **Observatoire européen des performances du recyclage des déchets municipaux**. L'observatoire se focalise dans un premier temps sur l'analyse des performances en matière de recyclage à travers l'Europe, puis se développe sous la houlette des membres de l'ACR+ en partenariat avec des experts de la gestion des déchets. L'observatoire a comme autre vocation d'être une plateforme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les différentes villes, cela afin d'améliorer les taux de recyclage, la communication avec les citoyens ainsi que de réduire les impacts environnementaux (y compris sur le changement climatique) et financiers. L'observatoire a démarré ses travaux en automne 2010, à la suite de la conférence intitulée « **Vers un Observatoire européen des performances en matière de gestion des déchets municipaux** » à Paris le 17 Septembre 2010. Une première réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2011 à Bruxelles regroupant une trentaine de membres ACR+ intéressés. Trois groupes de travail spécifiques, issus de l'observatoire, ont été créés avec la participation de 24 régions. Les résultats finaux ont été présentés à Gênes au mois d'Octobre 2011.

L'équipe de l'ACR+ a effectué la réunion du 2<sup>e</sup> groupe de travail à Paris les 17-18 Avril 2012. **Les 3 groupes de travail de l'Observatoire** ont assisté et participé activement aux discussions relatives à la gestion des données sur des déchets. Les résultats du 1<sup>er</sup> document de travail de l'Observatoire ont été présentés et discutés et les conclusions ont été faites en ce qui concerne la collecte de données sur les déchets et les références quantitatives.

Un nouveau document de travail sera publié en novembre 2012.

- Personne de contact à l'ACR+: Philippe Micheaux Naudet ([pmn@acrplus.org](mailto:pmn@acrplus.org))



### 2.2. Un projet de recherche sur les bonnes pratiques en matière de recyclage du verre des déchets municipaux

Dans le cadre d'un partenariat avec la FEVE (Fédération européenne de l'emballage en verre), l'ACR+ a mené une étude visant à identifier les bonnes pratiques de collecte sélective de verre par les gestionnaires de déchets municipaux, en particulier les membres de l'ACR+. La méthodologie de la collecte sélective, et



la qualité et la quantité des déchets de verre qui conduisent au recyclage ont été parmi les critères les plus importantes dans la sélection des bonnes pratiques.

L'objectif stratégique établi pour ce projet était la sensibilisation et la dissémination d'informations sur les bonnes pratiques du recyclage de verre et ce faisant, d'augmenter la quantité et la qualité des déchets de verre disponibles.

Pour mener cette étude, huit études de cas ont été sélectionnées selon les critères suivants: les recherches, la dissémination de sondages, et des conversations téléphoniques avec les autorités locales.

Le rapport publié en février 2012 est disponible sur le site Web de l'ACR +: [www.acrplus.org/technical-reports](http://www.acrplus.org/technical-reports)



### 2.3. Regions for Recycling (R4R)

Régions pour le Recyclage (R4R) est un projet européen de 3 ans (janvier 2012 – décembre 2014), visant à permettre à ses partenaires **d'améliorer leurs performances de recyclage** grâce à des comparaisons cohérentes et un échange de bonnes pratiques. R4R est co-financé par le programme du Fonds européen de développement régional (FEDER) INTERREG IVC.

Comme l'un des principaux partenaires, l'ACR + est en charge de la composante 2 c'est-à-dire la communication et la diffusion. L'ACR + supervise toutes les activités de communication interne et externe, en assurant une collaboration étroite entre les partenaires et prévoyant une large diffusion du projet à travers des réunions, brochures, newsletters, communiqués de presse, conférences de presse, événements et une conférence finale au niveau de l'UE.

Jusqu'à présent, l'ACR + a participé et contribué à l'organisation de la Conférence de Lancement R4R (y compris la réunion de préparation): 18- 20 Avril 2012, Paris. L'ACR+ a également:

- Préparé et diffusé le communiqué de presse du premier projet R4R
  - Conçu la brochure R4R
  - Préparé et diffusé la première newsletter de R4R à tous les contacts et les partenaires
  - Développé le site internet de R4R
- Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.regions4recycling.eu](http://www.regions4recycling.eu)
  - Personne de contact à l'ACR+ : Philippe Micheaux Naudet ([pmn@acrplus.org](mailto:pmn@acrplus.org))



### 2.4. La formation TAIEX (Commission européenne)



L'ACR + (représenté par Hara Xirou) a participé en tant qu'expert de l'UE aux 2 jours de formation TAIEX sur **la collecte sélective et le recyclage des déchets municipaux** qui s'est déroulé les 20 et 21 Septembre 2012 à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine.

La formation a été organisée en coopération avec [l'Agence de développement économique Sarajevo Région \(SERDA\)](#), [le canton de Sarajevo](#) et [l'ACR+](#), avec le soutien du [programme TAIEX](#) de l'UE.

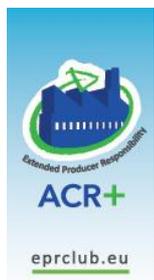
- Plus d'informations sur les ateliers d'experts TAIEX : [www.acrplus.org/upload/documents/webpage/Conferences/Experts%27%20call%20Sarajevo%202012/Drift%20Agenda\\_47105%20SARAJEVO.pdf](http://www.acrplus.org/upload/documents/webpage/Conferences/Experts%27%20call%20Sarajevo%202012/Drift%20Agenda_47105%20SARAJEVO.pdf)

### **3. Les instruments économiques et juridiques**

Les instruments économiques et juridiques sont des outils importants dans la construction de politiques dont le but est de promouvoir des comportements plus durables/responsables auprès des secteurs public et privé ainsi que des citoyens-consommateurs.

L'utilisation de ces instruments économiques et juridiques soulève de nombreuses questions:

- Quels sont les avantages et les inconvénients associés aux différents systèmes et quels sont les impacts en termes de coûts et de performances de chacun ?
- Quels sont les instruments les plus appropriés pour atteindre des objectifs définis ?
- Quels sont les conséquences inhérentes aux systèmes REP (Responsabilité Étendue du Producteur) pour les autorités locales et régionales ?
- Quels impacts sur les performances des schémas de gestion des déchets sont impliqués par des systèmes de redevance variable ?
- Quelles mesures d'accompagnements sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du système choisi ?



#### **3.1. ACR+ EPR Club**

Le concept de responsabilité élargie des producteurs (REP) est au centre de l'évolution des politiques européennes sur les déchets et les ressources. Il existe de nombreuses initiatives dans les différents États membres concernant les flux de déchets neufs (textile, du papier, des meubles, des huiles, des médicaments, etc.) et il y a également d'énormes différences et de nouveaux débats concernant les régimes existants (emballages, DEEE, piles, etc.). Par conséquent l'ACR+ avec le soutien de ses membres ont décidé de développer le club européen "EPR", une plateforme d'échange et de débat sur la responsabilité élargie des producteurs.

Cette plate-forme est une initiative d'ACR+ initiative et a cofondé avec la participation spécifique des suivants ACR + membres: l'AICA (Association Internationale pour la Communication Environnementale, Italie), l'ARC, des déchets de Catalogne Agence, l'Espagne, l'IBGE (Bruxelles Environnement, en Belgique, rapport de recherche internationale, (Institut pour la durabilité des ressources, Espagne), RUDOLOGIA (France).

**Le club européen EPR a été lancé le 4 Juin 2012 à Bruxelles**, avec un événement de haut profil, parrainé par SITA ciblant les principales parties prenantes telles que les autorités publiques, producteurs, distributeurs, sociétés de gestion des déchets, les systèmes de REP, des ONG et des universitaires, ainsi que les institutions européennes. La cérémonie de lancement a reçu **le patronage officiel de M. Janez Potočnik, commissaire européen chargé de l'environnement** et a été organisée en partenariat avec le Comité économique et social européen.

**D'autres activités ont été menées depuis le lancement comprennent:**

- 1er webinar d'introduction sur ACR + le club EPR - 26 Juin 2012
- Deux réunions internes du groupe de pilotage, avec la participation des co-fondateurs
- Un séminaire sur la législation sur l'emballage au sein de l'UE et le projet d'EPR, 26 Octobre 2012

Le Club EPR est principalement basé sur une interaction et un échange en ligne avec un espace exclusivement réservé aux membres, une bibliothèque virtuelle et des webinars (réunions virtuelles) réguliers.

- Plus d'informations sur [www.eprclub.eu](http://www.eprclub.eu)
- Personne de contact à l'ACR +: Jean-Pierre Hannequart ([jphannequart@environnement.irisnet.be](mailto:jphannequart@environnement.irisnet.be)) et Françoise Bonnet ([fbonnet@environnement.irisnet.be](mailto:fbonnet@environnement.irisnet.be))

## 4. Le réseau EURO-MED

L'ACR+ a poursuivi ses efforts en 2012 concernant la mise en place d'un réseau comprenant des villes et régions du pourtour de la Méditerranée, avec comme objectifs:

- Renforcement de capacités dans les domaines de la gestion des déchets et des modes de vie durables pour les autorités publiques
- Echanger des informations et expertises afin d'extraire des solutions adaptées aux contextes techniques, légaux et financiers locaux.

Les principales actions entreprises dans ce domaine sont incluses dans les cadres de 2 projets européens dans lesquels l'ACR+ est partenaire. Vous trouverez plus d'informations ci-dessous.

### 4.1. Le projet GODEM



GODEM (Gestion Optimisée des Déchets en Méditerranée) est financé dans le cadre du programme CIUDAD de la CE. Il est piloté par la Région de Bruxelles-Capitale. Parmi les projets mis en œuvre dans ce cadre se trouvent la création d'un

centre de compostage, un centre de plaintes de la gestion intégrée des déchets, l'organisation de chaînes de collecte informelles, la mise en place de déchetteries pour les déchets recyclables, l'élaboration d'un plan d'action pour les déchets des hôtels ainsi que la gestion de la protection de l'environnement. Le projet devrait se clôturer en Novembre 2012.

Les principales activités en 2012:

- 3e Conférence Régionale à Sousse (Tunisie), Janvier 2012
- La Conférence finale à Mahdia (Tunisie), 13-14 Novembre 2012

Le réseau GODEM (ACR+ MED) est un projet de l'ACR+ qui a pour objectif de promouvoir une dynamique de partenariat visant à rapprocher les autorités locales/ régionales du bassin méditerranéen et à développer des synergies qui génèrent des solutions tangibles dans le domaine de la 'Gestion Optimisée Des Déchets-Produits-Ressources' (« GIDDPR »).

En guise de suivi au projet GODEM, l'Assemblée Générale d'ACR+, qui s'est tenue à Gênes en Octobre 2011, a approuvé la décision d'étendre ses activités de mise en réseau pour couvrir les limites géographiques de l'Union de la Méditerranée (43 pays étant l'UE-27 + 16 pays de la Méditerranée) ».

Ce nouveau réseau et unique, appelé **l'ACR+ MED**, sera lancé en Novembre 2012 et devrait devenir un catalyseur pour favoriser la mise en réseau des parties prenantes et les partenariats dans le domaine des services de gestion des déchets au niveau local et régional. **L'ACR+ MED** a pour objectif de prendre en compte les spécificités de la région et à accroître l'expertise à travers l'échange d'expériences entre les villes et les régions de "MED" pays et de l'Europe.

Le lancement officiel de ce réseau méditerranéen pour les autorités locales et régionales qui se passera lors de la conférence internationale à Mahdia (Tunisie) 13-14 Novembre 2012.

- Personne de contact à l'ACR +: Jean-Jacques Dohogne ([jjd@acrplus.org](mailto:jjd@acrplus.org))

## 4.2. Le projet Horizon 2020

### 4.2.1. Programme de renforcement des capacités Horizon2020

**Horizon2020** Le projet « Horizon 2020 – Programme de renforcement des capacités », est financé par l'Instrument financier pour la politique de voisinage (ENPI - EuropeAid). L'ACR+ joue, dans ce projet, le rôle d'expert thématique en matière de gestion des déchets. Toute une gamme de séminaires de formation et visites d'études ont été organisés par l'ACR+ pour 2011 et 2012. Les membres ACR+ prêts à participer à ce projet en tant qu'experts sont les bienvenus (des conditions de financement spécifiques sont possibles).

Les formations et les visites offertes en2012 :

1. « Appel d'offres et contrats de gestion des déchets solides municipaux » 22-24 Mars 2012, Liban
2. « Minimiser les déchets marins dans la Méditerranée » 21 à 23 mai 2012, Göteborg, Suède
3. « Gestion Intégrée Des Déchets (GIDD) pour autorités locales » Fin Mars 2011, Maroc,
4. « Assainissement et gestion de Déchets Industriels Dangereux » 10-12 Juillet 2012, Monténégro
5. « L'incinération, une option complémentaire pour la gestion des déchets en Egypte + réflexion stratégique sur les options de gestion des déchets solides" visite d'étude aux Pays-Bas et en Belgique, 24-26 Septembre 2012
6. « Gestion intégrée durable des déchets municipaux et l'enfouissement sanitaire (y compris les effets sur les systèmes fluviaux à proximité)" 11-13 Septembre 2012, Amman (Jordanie)



Training in Montenegro

- Personne de contact à l'ACR +: Jean-Jacques Dohogne ([jjd@acrplus.org](mailto:jjd@acrplus.org))

### 4.2.2. Horizon 2020 - module e-learning

L'ACR+ a élaboré un module d'e-learning sur la gestion intégrée et durable des déchets et la gestion des ressources (ISWRM). Ce module de formation sur le concept de l'ISWRM est un moyen de comprendre et d'améliorer les systèmes de gestion de déchets solides municipaux existants au niveau municipal ou régional. Le module comporte les 6 leçons suivantes:

1. Introduction du concept
2. Première dimension: Réflexion sur le cycle de vie
3. Deuxième dimension: La hiérarchie des déchets
4. Troisième dimension: Les parties prenantes
5. Quatrième dimension: Aspects opérationnels
6. Cinquième dimension: Aspects politiques

- Personne de contact à l'ACR +: Jean-Jacques Dohogne ([jjd@acrplus.org](mailto:jjd@acrplus.org))



## 5. Services permanents aux membres de l'ACR+ et communication

### 5.1. Communication et networking



L'ACR+ a continué de suivre avec intérêt les évolutions des politiques européennes en matière de gestion des ressources et des déchets afin d'analyser les impacts sur les autorités locales et régionales et d'informer ses membres quant aux changements à venir. L'association est par ailleurs un acteur-clé auprès des institutions européennes pour défendre les positions et spécificités des autorités locales auprès des organes européens.

L'ACR+ a cherché à renforcer la transmission permanente d'information technique à ses membres via :

- **les événements et groupes de travail** sur des sujets particuliers
- **les rapports techniques** dans lesquels les membres de l'ACR+ sont des partenaires
- **le magazine Warmer Bulletin** qui aborde le sujet de la gestion durable des déchets, qui comprend aussi des éditoriaux de l'ACR+ (dernière édition juin 2012)
- la lettre hebdomadaire d'information électronique « **ACR+ Newslite** »
- **Le site internet d'ACR+** et en particulier la section réservée aux membres sera plus fournie particulièrement en publications
- la lettre d'information trimestrielle « **ACR+ Update** »
- **Les Webinaires de l'ACR+**: ACR+ continue d'utiliser les webinaires comme un moyen simple et efficace pour créer un espace virtuel de rencontre afin de dispenser des formations et diffuser des informations sur les projets de l'ACR+

En outre, plusieurs **événements publics** ont été organisés en 2012, notamment:

- **Lancement du club EPR**, juin 2012
- **Congrès du Green Commerce**, septembre 2012
- **Séminaire du Club EPR**, octobre 2012
- **Les Journées européennes sur les Déchets et les Ressources**, novembre 2012



Enfin, l'ACR+ a également poursuivi la préparation et la recherche de financements pour fonder de nouveaux projets européens dans le cadre de ses membres: les propositions de projets ont été soumis aux programmes de financement de Life+ et Interreg IVC.

- Personne de contact à l'ACR +: Katarzyna Koniecka-Giráldez ([kk@acrplus.org](mailto:kk@acrplus.org)) et Jean-Jacques Dohogne ([jjd@acrplus.org](mailto:jjd@acrplus.org))

### 5.2. ACR+ a participé à la préparation de la 7e Conférence européenne sur les villes durables



Cette conférence de haut niveau aura lieu les 17-19 Avril 2013 à Genève, en Suisse. L'ACR+ est un membre du Comité préparatoire et a été présent lors des réunions tout au long de 2012.

- Plus d'informations sur [www.acrplus.org/7th European Conference](http://www.acrplus.org/7th_European_Conference)
- Personne de contact à l'ACR +: Katarzyna Koniecka-Giráldez ([kk@acrplus.org](mailto:kk@acrplus.org))